



Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

Strasbourg, 2 mars 2022

GREVIO/Inf(2022)LD26

Liste des décisions adoptées lors de la 26^e réunion (Strasbourg, 1 – 2 mars 2022)

L'ordre du jour adopté de la 26^e réunion figure en annexe.

1. Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le GREVIO a adopté son ordre du jour (voir Annexe) et son ordre des travaux.

2. Point 5 : Adoption du rapport de la 25^e réunion du GREVIO et des questions soulevées

Le GREVIO a adopté le projet de rapport de sa 25^{ème} réunion (document GREVIO(2021)RAP25-prov). Le rapport final de la réunion est publié sous la référence GREVIO(2021)RAP25.

3. Point 8 : Adoption du rapport final sur la Roumanie

Le GREVIO a adopté son rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Conformément au Règlement intérieur du GREVIO (Règle 44 – Rapport et conclusions), le rapport sera transmis aux autorités nationales qui seront invitées à soumettre leurs derniers commentaires dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport et les commentaires éventuels reçus des autorités nationales seront rendus publics et envoyé au Comité des Parties.

4. Point 10 : Approbation du projet de rapport sur l'Allemagne

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications. Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour commentaires. En outre, et conformément à son Règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces commentaires.

5. Point 10: Approbation du projet de rapport sur la Bosnie – Herzégovine

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications. Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour commentaires. En outre, et conformément à son Règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces commentaires.

6. Point 11 de l'ordre du jour : Approbation du 3^e Rapport Général sur les activités du GREVIO

Le GREVIO a adopté le troisième rapport d'activités du GREVIO couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Le rapport sera publié au courant de l'année 2022.

7. Point 23: Dates de la prochaine réunion

Le GREVIO a décidé de tenir sa 27^e réunion du 20 au 24 juin 2022 et sa 28^e réunion du 10 au 13 octobre 2022..

APPENDIX

Ordre du jour de la 26e réunion

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Rapport oral du Bureau
4. Questions administratives et budgétaires
5. Adoption du rapport de la 25^e réunion du GREVIO et questions soulevées
6. État des signatures et ratifications de la Convention
7. Méthodes de travail

1e évaluation (de référence) :

8. Approbation du rapport final sur la Roumanie
9. Approbation du projet de rapport sur l'Allemagne
10. Approbation du projet de rapport sur la Bosnie-Herzégovine
11. Approbation du 3^e Rapport Général sur les activités du GREVIO
12. Présentations par les membres du GREVIO de leur domaine d'expertise :
 - Vladimer Mkervalishvili : La violence contre les femmes dans le contexte médiatique
13. Information sur les programmes de coopération du Conseil de l'Europe qui présentent un intérêt pour le GREVIO
14. Représentation/participation des membres du GREVIO et de son Secrétariat à des événements présentant un intérêt pour le GREVIO
15. Communications reçues contenant des informations pour examen par le GREVIO
16. Conclusions adoptées par le Comité des Parties sur la mise en œuvre des recommandations concernant l'Albanie, l'Autriche, le Danemark et Monaco
17. Discussion préparatoire sur le calendrier et le champ thématique possible du prochain cycle d'évaluation du GREVIO
18. Discussion thématique : Discours actuels et approches du terme "genre" et leur signification pour les réponses à la violence envers les femmes
19. Dates de la prochaine réunion
20. Points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion

21. Questions diverses
22. Approbation de la liste des décisions adoptées lors de la 26^e réunion